

Communiqué de presse

L'OGIF désigné par la Congrégation des Sœurs Franciscaines pour la valorisation de leur ensemble immobilier et la réalisation de leur nouvelle Maison

Paris, le 5 juillet 2017 – L'[OGIF](#), acteur majeur du logement intermédiaire en Île-de-France et filiale d'[Action Logement](#), a le plaisir d'annoncer que la Congrégation des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie a désigné l'OGIF lauréat de la consultation pour la valorisation de leur ensemble immobilier et la réalisation de leur nouvelle Maison. Les Sœurs ont consulté une quinzaine d'opérateurs immobiliers. A l'issue d'une sélection de quatre offres finales, l'OGIF a été retenu pour la qualité de son projet d'aménagement et également pour ses valeurs de propriétaire-bailleur, gage de pérennité pour les Sœurs.

La nouvelle Maison des Sœurs Franciscaines : un projet d'aménagement pour redonner un cadre de vie agréable et fonctionnel

Située au 37 rue Jean Leclaire à Paris 17^{ème}, au sein d'un quartier vivant, la nouvelle Maison des Sœurs Franciscaines trouvera sa place dans un bâtiment datant de 1935 et bénéficiant d'une belle luminosité, d'une vue dégagée et d'un jardin sur cour. Actuellement occupé par la Confédération Générale des Scop, l'OGIF va acquérir le bien dans les mois à venir. Le chantier de réaménagement porte tant sur le bâtiment que sur le jardin.

L'immeuble sera entièrement réaménagé pour accueillir, à l'issue des travaux, plus d'une vingtaine de logements pour les Sœurs, plusieurs bureaux, des salles de vie communautaire (salle à manger, salles de réunion, buanderie, salle de repassage et couture, salle informatique, bagagerie, etc.) ainsi qu'une nouvelle chapelle.



Quant à la cour-jardin, elle s'organisera en deux espaces : un lieu de vie collectif dans le prolongement de la salle à manger, et un lieu plus intime permettant de cultiver un petit potager ou des plantes aromatiques. Le jardin sera préservé des vues avec l'aménagement de claustras et pergolas en bois, supports de plantes grimpantes. Une cour anglaise sera également créée afin d'apporter de la lumière au sous-sol du bâtiment.

Le Village Reille : une constructibilité raisonnée et un programme orienté vers la mixité

Situé au 32 avenue Reille à Paris 14^{ème}, le Village Reille est le lieu de vie actuel des Sœurs Franciscaines, il abrite notamment la Chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc, propriété de la Congrégation.

L'OGIF, en tant que constructeur-bailleur désigné par les Sœurs pour revaloriser leur ensemble immobilier, y développerait un programme de logements comprenant 30% de logements locatifs intermédiaires (pour répondre à la prescription du Plan Local d'Urbanisme), des logements locatifs libres (loyers au prix du marché) et des logements sociaux. Afin de créer une réelle mixité, l'OGIF envisage également de céder des droits à construire à un promoteur afin de diversifier l'offre et proposer des logements en accession.

Le projet d'aménagement du nouvel ensemble immobilier, réalisé en maîtrise d'ouvrage directe par l'OGIF, s'attache à préserver les 4.400m² d'espaces verts protégés, qui participent à la mise en valeur de la Chapelle conservée en cœur d'îlot.

Des locaux d'activités en pieds d'immeuble seraient créés afin de faire revivre « l'esprit village » et rendre ce lieu de vie convivial.

Les travaux devraient débuter début 2020, après le déménagement des Sœurs dans la nouvelle Maison des Franciscaines que l'OGIF aura acquise et transformée pour l'occasion. Pendant toute la durée de la conception et de la réalisation de la nouvelle Maison des Franciscaine, les sœurs seront hébergées à titre gracieux par l'OGIF sur le Village Reille.

* * *

Pour en savoir plus sur l'OGIF, consultez le site www.ogif.fr et sur Twitter [@ogif_officiel](https://twitter.com/ogif_officiel)

A propos de l'OGIF

Créé en 1957, l'OGIF est un acteur de référence du logement intermédiaire en Ile-de-France. Le pôle immobilier de l'OGIF regroupe trois filiales d'Action Logement : Ogif, Snr et Soguim. Sa mission : développer une offre de logements intermédiaires réservée aux salariés des entreprises avec des loyers inférieurs au prix du marché (en moyenne 20%). L'OGIF dispose d'un parc de 32 000 logements pour 72 500 locataires et accueille chaque année 3 200 nouveaux locataires.

Contact presse :

Agence BPR France - Pierre Bethuel / Sophie Decaudin

Tél : 01 83 62 88 10

Mail : ogif@bprfrance.com